

Compte-rendu du webinaire du 8 juin 2023

GÉOPOLITIQUE DES CONFLITS D'AMÉNAGEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

avec Philippe Subra, géopolitologue



Webinaire organisé dans le cadre du chantier « Conflits et projets »



Sommaire

Sommaire	2
1. Le chantier "Conflits et projets"	3
2. Présentation	3
Qui est notre intervenant ?	3
Questions introductives	3
3. Questions-réponses	7
Echanges sur le webinaire	7
Autres perspectives	10



Le chantier "Conflits et projets"

Le chantier <u>Conflits et projets</u>, lancé depuis 2022, est un des chantiers en cours de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne.

Il est construit autour de plusieurs étapes et apports :

- Une exploration bibliographique qui a pour objectifs d'identifier et organiser des ressources.
- Des webinaires pour cerner le sujet avec Sophie Wahnich (30 mars 2023), Patrice Melé (3 mai 2023) et Philippe Subra (8 juin 2023).
- Des retours d'expériences qui ont pour objectifs de confronter la théorie avec la pratique.
- Des publications valorisant des ressources et des recommandations.

Ce webinaire se situe dans un cycle qui vise à répondre à plusieurs de nos questionnements :

Il y a-t-il une radicalisation des positions autour des projets et des politiques publiques et pourquoi ? Comment mieux comprendre le conflit ? Comment gérer la violence ?

2. Présentation

Qui est notre intervenant?

Philippe Subra est géographe spécialiste de géopolitique, il s'intéresse en particulier aux conflits locaux autour de projets d'aménagement ou autour d'enjeux environnementaux. Il a dirigé l'Institut Français de géopolitique et un master professionnalisant. Il est membre du comité de rédaction de la revue Hérodote.

Questions introductives

Comment expliquer que la fréquence et l'intensité des conflits autour des projets d'aménagement varient d'un territoire à l'autre ? Est-ce qu'on peut vraiment parler d'une radicalisation de la contestation au cours des dernières années et comment peut-on l'expliquer ?

Comment analyser les conflits d'aménagement ? Une discipline le fait, depuis des années, la géopolitique. L'association des mots géopolitique et aménagement peut questionner car le premier évoque des conflits internationaux, des guerres civiles, des situations violentes. En revanche, le mot "aménagement" évoque plutôt des projets urbains, des documents de planification et des réunions de travail. On peut donc se questionner sur le lien entre les deux, sur la façon dont la géopolitique et ses concepts peuvent apporter à la compréhension des conflits d'aménagement et environnementaux. La géopolitique vise à répondre le plus précisément possible aux questions que les citoyens ou les acteurs de conflits peuvent se poser. Pourquoi le même projet donne-t-il lieu à un certain endroit à une intense opposition alors qu'un autre endroit ce n'est pas le cas ? Pourquoi certains conflits s'intensifient alors que d'autres non ? Quels impacts ont les processus de participation sur les conflits ? Et la question décisive : pourquoi, dans certains cas, les opposants au projet l'emportent-ils et, dans d'autres cas, ce sont les porteurs de projets qui l'emportent ? Ces questions sont essentielles. L'idée de départ dans la démarche géopolitique, c'est le fait que ce que se disputent les acteurs d'un



aménagement ou autour d'un enjeu environnemental, c'est le contrôle d'un territoire. Exactement comme dans un conflit géopolitique classique. Le contrôle permet l'usage du territoire et celui qui en a l'usage en a aussi le contrôle ; les deux notions sont liées. Un projet d'aménagement, c'est un projet d'usage du territoire mais le refus du projet est aussi l'expression d'un usage du territoire : alternatif, contradictoire, avec d'autres bénéfices, utilitaires et obéissant à une autre conception de l'intérêt général. C'est le même schéma que dans un conflit géopolitique classique, même s'il y a d'importantes différences évidemment, notamment en termes de violence ou de couverture médiatique. Ces conflits n'opposent pas des Etats entre eux mais l'Etat joue un rôle d'acteur parmi d'autres acteurs : les collectivités, les associations, les entreprises, etc. Les conflits d'aménagement répondent donc aux mêmes logiques que les conflits géopolitiques et l'utilisation des concepts de géopolitique permet de comprendre efficacement ce qu'il se passe dans un conflit d'aménagement.

Il existe quatre concepts utiles pour analyser ces situations de conflit. Le concept de territoire est essentiel. C'est un espace qui est l'objet de pratiques ou d'appropriation par un ou plusieurs acteurs, et quand ces projets sont contradictoires, cela débouche sur un conflit. Le territoire est l'enjeu du conflit mais aussi son cadre, car très souvent une grande partie des opposants sont issus du territoire. Les caractéristiques du territoire où se situe le projet contesté jouent un rôle majeur dans l'intensité et le déroulement d'un conflit d'aménagement et finalement dans son résultat. La valeur environnementale et patrimoniale joue dans ses caractéristiques, la composition sociologique également, mais ce qui joue le plus, c'est l'histoire conflictuelle des territoires ainsi que leurs caractéristiques culturelles et identitaires. Les territoires en France sont extrêmement variés et il est difficile de déterminer l'impact d'un projet au préalable, sauf à prendre en compte une analyse ou une étude de contexte précise de ce qui caractérise le territoire d'implantation. Certains de ces territoires ont un potentiel conflictuel très important et donc un risque élevé de contestation (exemple : Notre-Dame-des-Landes). L'inverse est aussi vrai : certains territoires ont des potentiels conflictuels faibles dû à une faible densité ou à une absence d'histoire de luttes (exemple : Bure dans la Meuse, même si la faiblesse de la contestation locale a été compensée par « l'importation » de militants venus d'ailleurs).

Le deuxième concept-clé est le concept d'acteur. Le territoire n'est important que parce qu'il produit des acteurs de la contestation, qui sont essentiels aux conflits. Si les acteurs sont faibles, peu efficaces ou divisés, alors le conflit sera de faible intensité et sans impact sur le projet. Les acteurs ont des intérêts contradictoires, des objectifs au service de leurs intérêts et de leurs stratégies, avec des tactiques plus ou moins élaborées. Ils font également des alliances et communiquent (bien ou mal), exactement comme le font les acteurs d'un conflit géopolitique classique. Les compétences des acteurs vont jouer un rôle très important dans le déroulement et l'issue du conflit.

Le concept de représentation est également essentiel. En géopolitique, une représentation est une idée produite et diffusée par un des acteurs sur le projet (par exemple, le fait qu'un projet soit bon ou mauvais pour l'intérêt général). Les représentations du conflit en lui-même sont importantes et ont des influences. Par exemple, qui est responsable de la violence ? Est-ce l'écoterrorisme ou l'action des Black Blocs ou est-ce que ce sont les violences policières ? Ces représentations produites, diffusées par chacun des camps, permettent de construire des récits contradictoires, concurrents qui justifient le combat mené pour ou contre le projet. Elles ont une visée interne, c'est-à-dire qu'elles visent à mobiliser les troupes dans un contexte d'affrontement difficile à vivre, à donner un sens au combat qui est mené. Mais elles ont aussi une visée externe, c'est-à-dire auprès de l'opinion publique et des décideurs (notamment le gouvernement). Le combat autour d'un projet se mène et se gagne en très grande partie devant l'opinion publique.

Le quatrième concept-clé découle des précédents, c'est le concept de rapport de force. C'est le rapport de force entre les acteurs qui détermine le résultat d'un conflit. Le rapport de force est construit par les acteurs, par leurs actions, par leurs réactions, par leurs interactions. Par exemple, dans le cas de Notre-Dame des Landes, l'abandon du projet par Edouard Philippe est le résultat d'un calcul politique : le gouvernement a estimé à un moment que le coût politique de la poursuite du conflit pendant plusieurs années allait être supérieure à celui de l'abandon du projet.

Votre deuxième question concerne la radicalisation de la contestation. On a tous en tête les



déclarations de Gérald Darmanin dénonçant la volonté de tuer des policiers de la part d'une partie des manifestants de Sainte-Soline et parlant d'écoterrorisme avant de se raviser et de parler d'écosabotage¹. Les termes ont frappé et non sans raison. Le terme d'écoterrorisme est totalement outrancier et n'a pas de fondement juridique, l'objectif des actions des manifestants n'étant pas de créer de la terreur chez l'adversaire. De même, lancer un cocktail Molotov sur un gendarme mobile, cela a une qualification juridique précise : violence sur personne dépositaire de l'autorité publique. C'est un acte grave et sévèrement puni, mais ce n'est pas du terrorisme. Pour autant, l'usage du terme par Gérald Darmanin n'est pas irrationnel, ce n'est pas une erreur de communication. Il relève de la manipulation et vise à criminaliser des opposants tout en servant l'agenda politique personnel du ministre de l'Intérieur.

Ce discours est tenu depuis très longtemps par le syndicat agricole FNSEA qui parlait déjà de « djihadistes verts » à propos des opposants de Sivens en 2014.

Il est intéressant de voir ce que le terme d'écoterrorisme a représenté dans le passé. Il y a des cas d'écoterrorisme, y compris en France dans les années 1970 : des attentats contre EDF, des attentats contre des installations nucléaires de Brennilis en Bretagne en 1975 et 1979, et l'exemple de Una Bomber, Théodore Kaczynski, un écoterroriste américain solitaire qui a commis 16 attentats à la bombe et fait 3 morts entre 1978 et 1993. C'est à peu près tout et c'est assez peu, quand on sait que plus de 1700 défenseurs de l'environnement ont été tués entre 2012 et 2022 dans le monde, essentiellement en Amérique latine, Mexique, Colombie, Brésil.

Pour autant, la guestion de la radicalisation se pose évidemment. Quand on pense radicalisation, on pense d'abord à la radicalisation islamique parce que ça a été l'actualité des dernières années. Le premier sens qu'on pourrait donner au terme, c'est celui d'une radicalisation des modes opératoires (exemple : actes de sabotage, multiplication et plus grande violence des affrontements avec le camp opposé). Le deuxième sens est celui d'une radicalisation du discours et des objectifs stratégiques des revendications des opposants avec un objectif global d'un zéro aménagement. Un tel discours ne laisse pas de place au compromis, à la mise en place de mesures d'accompagnement, au redimensionnement des projets, à des mesures de compensation. Évidemment, cela a une répercussion sur la façon dont se déroulent les réunions de concertation, que les opposants sont évidemment tentés d'utiliser comme le théâtre d'actions médiatiques et non pas le lieu d'un dialogue avec d'autres acteurs qui ont une autre vision de l'intérêt général que la leur. Enfin, dans un sens plus faible, la radicalisation peut signifier une augmentation du nombre de conflits sur des objets jusque-là relativement épargnés ou encore un durcissement de conflits qui étaient jusque-là de faible intensité. Il n'y a pas vraiment d'études qui permettent de mesurer l'évolution de la radicalisation, mais il y a un sentiment général, presque intuitif, que cette radicalisation a lieu sous l'une ou l'autre ou sous les trois formes précédemment expliquées. En effet, il y a une radicalisation en cours depuis une quinzaine d'années avec le phénomène des ZAD, certes peu nombreuses², mais marquantes et dominant la scène de la contestation environnementale en devenant ce qu'on peut appeler des luttes de référence. Et donc en influençant la forme, les modalités, le discours d'un certain nombre de contestations, d'autres projets, sans qu'il y ait nécessairement ce qui constitue une ZAD. L'option de la violence pose toute la question, qui est au cœur du discours sur l'écoterrorisme mais elle a été abandonnée en fait par le mouvement écologiste à la suite d'une manifestation contre le projet de Creys-Malville en 1977 et la mort d'un manifestant. Dans le cas des ZAD, les violences étaient défensives alors que la violence des manifestants de Sainte-Soline est offensive. Cela a des répercussions sur le niveau de violence ; il faut davantage de violences pour s'emparer d'un site que pour le défendre.

On peut faire l'hypothèse que la perception de la violence des groupes d'opposants les plus radicaux par la masse des opposants au mode d'action plus pacifique est sans doute en train de changer sous l'effet de plusieurs facteurs. Notre-Dame-des-Landes a apporté la démonstration que la violence

² Sur la page https://fr.wikipedia.org/wiki/Zone_a_défendre, douze ZAD sont répertoriées en France entre 2009 et 2021.



5

¹ « Le déferlement inouï de la part d'individus armés et violents avait pour projet de blesser ou de tuer des gendarmes » Gérald Darmanin, 28 mars 2023. « [...] des modes opératoires qui relèvent [...] de "l'écoterrorisme". » Gérald Darmanin, 30 octobre 2022.

pouvait être payante. À l'inverse, la façon dont a été évacuée la ZAD de Strasbourg apporte la démonstration contraire. Notre-Dame-des-Landes n'a pas pu être évacuée durablement alors que la ZAD de Strasbourg a été évacuée en une matinée, sans résistance ni violence. Ce que beaucoup d'acteurs de la contestation ou de sympathisants de la contestation des projets environnementaux peuvent conclure, c'est que les cocktails Molotov sont plus efficaces. Un autre élément qui joue, c'est la contradiction - qui semble très fortement perçue par une partie de la population la plus mobilisable pour ce type de conflit - entre le discours de l'État sur le dérèglement climatique et la complaisance, dont il fait preuve vis-à-vis de l'agro-industrie. Cette complaisance radicalise le positionnement d'un certain nombre d'opposants et le sentiment d'éco-anxiété. Le sentiment d'urgence pousse à l'action violente quand la concertation demande du temps et aboutit à des demi-mesures et à des compromis. Enfin, tout cela se produit dans un contexte de crise générale de confiance dans la démocratie, donc dans les processus de décision pacifique, légaux, partagés et négociés.

Pour résumer, on peut donc répondre affirmativement à votre question sur la radicalisation croissante des conflits d'aménagement depuis quelques années. Il y a des causes structurelles qui nous permettent de penser que cette radicalisation va se poursuivre ou s'amplifier.

Quant aux perspectives pour les prochaines années, deux remarques. La première, c'est qu'on peut s'attendre à ce que la question de l'eau remplace la question du nucléaire comme question emblématique de la contestation environnementale en France. La contestation antinucléaire en France est un échec historique car elle n'a jamais empêché le développement du parc nucléaire français. L'eau, à travers les épisodes de sécheresse ou les incendies dans certaines régions, jusque-là épargnées, a un très fort impact sur l'opinion publique car ces phénomènes rendent concrets et immédiats les effets du dérèglement climatique.

Deuxième remarque : la mise en œuvre des politiques de transition est en train de susciter un autre type de contestation, cette fois-ci de ceux qui estiment être à l'écart des politiques de transition, vivant en milieu périurbain, obligés d'utiliser la voiture et à qui on ne donne comme perspective que l'achat d'un véhicule électrique qui n'est pas dans leurs moyens. Le défi auquel nous sommes confrontés en tant que citoyens mais aussi l'État et les responsables politiques, c'est celui de la coexistence, sur un même territoire, dans une même société, de ces mouvements contradictoires.



Questions-réponses

Echanges sur le webinaire

Questions : Vous avez évoqué les questions spatiales.. Il semble qu'il y a également un fort impact de la temporalité dans les contestations ?

Réponse : On peut traiter la question de la temporalité de plusieurs façons. A court terme, il y a des périodes où il vaut mieux ne pas lancer des projets à potentiel conflictuel et d'ailleurs la CNDP l'a compris depuis très longtemps puisque il y a, par exemple, une sorte de pause des débats publics dans les périodes préélectorales. En outre, parce que nous vivons une situation de médiatisation nationale des conflits, il peut y avoir un phénomène temporel dans les effets d'entraînement, c'est-à-dire lorsque émerge un conflit alors qu'il y a déjà un autre conflit sur un projet similaire ou en tout cas comparable dans le territoire. Dans le moyen et le long terme, les conflits se placent dans un contexte géopolitique, un équilibre politique en évolution permanente. On a une réalité qui est à la fois territorialisée, sociopolitique et temporelle. Cette réalité dans laquelle se déroulent les conflits ou les concertations, on peut l'imaginer comme une sorte de nuage de points qui est en perpétuelle évolution.

Par exemple, la question énergétique est source de conflits environnementaux (développement des énergies renouvelables, place du nucléaire, etc.). Elle est influencée dans le temps par toute une série de choses, comme la guerre en Ukraine qui change le contexte de manière importante et qui renforce la pression pour la mise en place de production d'énergies non fossiles.

Questions : Est-ce qu'à un moment, on peut sortir de cette situation d'affrontement ? C'est-à-dire comprendre les divergences d'intérêts et de stratégie et se parler ? Comment est-ce qu'on négocie cette transition ?

Réponse : Tous les conflits n'ont pas le même niveau de radicalité. Dans les années qui viennent, il sera toujours possible de mener des concertations sur un certain nombre de projets dans certains territoires, parce qu'il existe un niveau de conflictualité qui laisse de la place à la concertation et lui permet de fonctionner. Cependant, il va aussi y avoir de plus en plus de situations où la concertation sera extrêmement difficile, où elle sera instrumentalisée ou tout simplement ne pourra pas se mettre en place ou se développer, en tout cas dans les formes qu'on a connues jusqu'à présent.

Il y a une représentation qui est extrêmement féconde pour comprendre ce genre de situation, celle que Gramsci donnait de la crise. En expliquant qu'en fait, la crise est une situation de transition entre un monde ancien qui n'est pas encore mort et un monde nouveau qui est seulement en train de naître. Nous sommes exactement dans ce type de situation, nous vivons une crise de la notion d'intérêt général. Nous sommes passés d'une situation de consensus général dans les années 1960-1970 (l'âge d'or de l'aménagement du territoire) à une situation actuelle de dissensus.

Progressivement, parce qu'on va reconstruire un nouveau consensus sur une autre base qui ne sera plus aménagiste mais protectionniste, de l'environnement, l'hypothèse est faite qu'on pourra sortir de cette situation de dissensus. La puissance de la crise écologique dans laquelle nous sommes entrés est telle qu'elle va finir par déboucher sur un nouveau consensus. Mais quand ? Comment ? Par le conflit ou non ? L'hypothèse est qu'on est entré dans une phase, qui va se poursuivre, qui va connaître d'autres formes de contestation. Peut-être qu'il y aura, un jour, d'ailleurs, du terrorisme écologique, de l'écoterrorisme (pour le moment, il n'y en a pas, c'est un abus de langage). Peut-être allons-nous vers une société qui va traverser une phase de grande division.

Si on veut que tout cela ne débouche pas sur un affrontement majeur, il faut réintroduire du débat, de l'échange, c'est la seule façon d'amener l'ensemble de la société vers ce chemin-là.



Questions : Est-ce que l'une des problématiques de ces réunions de concertation n'est pas le fait qu'elles soient axées sur des objectifs liés au projet et du coup, ces objectifs-là ne mobilisent que des personnes qui sont forcément intéressées par le projet en lui-même ? Peut-être que l'une des possibilités serait de modifier cette vision de la participation pour définir des objectifs qui soient moins axés sur un projet particulier que sur le processus démocratique.

Réponse : C'est l'idée de projet de territoire. Les élus sont souvent mal à l'aise avec la démocratie participative qu'ils perçoivent comme une démocratie concurrente. La voie de sortie par rapport à cela, c'est d'inscrire le projet dans un débat plus général. Pas forcément permanent, mais en tout cas durable, avec les acteurs du territoire, la population, les entreprises, les chambres de commerce et les associations, les autres élus locaux etc. Est-ce que le projet, l'infrastructure dont on débat dans le débat public ou dans la réunion de concertation, va dans le sens du projet de territoire ? Encore faut-il, pour avoir ce genre de débat, qu'il y ait un débat sur le projet de territoire. Et ça, c'est une façon de raccrocher beaucoup plus de gens, pas forcément des habitants lambda, mais en tout cas beaucoup d'acteurs et de les faire dialoguer de manière plus aisée avec davantage de marge de manœuvre parce que les positions sont moins tranchées.

On pourrait imaginer de tirer au sort des citoyens d'un territoire et d'avoir une instance qui se réunit pendant un certain temps, auditionne des experts et aboutit à un projet de territoire assez largement partagé entre les acteurs du territoire. A partir du moment où on construit ce type de cadre, on donne un sens beaucoup plus large au débat par rapport à des échanges sur un projet précis. Et puis on résout aussi, par le haut, la question de la légitimité des élus parce que la principale fonction des élus est d'animer, de tirer les conclusions et de mettre en œuvre ce débat sur le projet de territoire.

Question : Il me semble que la géopolitique est très liée à une certaine vision historique du monde qui correspond à une société coloniale, une société où des empires ont été construits pour exploiter des ressources et pour les exploiter sur la planète. Depuis l'aube de l'humanité, il y a de la conflictualité dans l'usage des ressources mais il y a aussi des coopérations conflictuelles entre des sociétés qui s'organisent, qui débattent, qui dialoguent, qui se disputent.

On sait qu'il y a beaucoup de conflits entre l'État et les collectivités territoriales, les fameux corps intermédiaires, à propos desquels le gouvernement a un certain pouvoir d'effacement. Il y a une conflictualité inhérente à nos vies démocratiques.

Pour ce qui est de la démocratie continue, ce dialogue continu sur les territoires qui serait permis par des projets de territoire, il semble qu'il a quand même beaucoup de conseils de développement qui ont du mal à prouver l'intérêt de leur démarche. En fait, des citoyens qui débattent de tout ne débattent de rien.

Réponse : La géopolitique telle qu'on la pratique en France est réapparue dans les années 1970, mais elle avait existé dans la guerre et elle n'a rien à voir avec d'autres approches géopolitiques, anglo-saxonnes ou allemandes qui ont pu exister. Elle n'est pas (ou n'est plus) au service des dominants ; elle peut être utilisée par les dominants, mais elle peut aussi être utilisée par les dominés. Elle a un objectif, qui est de rendre intelligibles des situations de conflit. Les gens qui font de la géopolitique ont leurs propres opinions politiques mais, quand ils travaillent, une partie de leur cerveau raisonne comme s'ils n'avaient pas d'opinion.

Je me bats pour faire passer l'idée que l'absence de conflit est un objet pour la géopolitique. C'est à dire que je pense nécessaire de comprendre pourquoi un conflit n'émerge pas (ça peut être une question de rapport de force ou d'absence d'adversaire) ou à quelles conditions il est dépassé par un processus qui permet de pacifier la situation et d'obtenir des compromis. Prévenir, apaiser ou sortir du conflit, ce sont des questions géopolitiques qui interrogent les stratégies des acteurs, les rapports de force, les moyens d'action, leur représentation, tout ce qui se passe. Le moment du débat public ou de la concertation peut amener un certain apaisement temporaire, comme une parenthèse dans le conflit.



Je suis tout à fait d'accord avec vos remarques sur les conseils de développement qui sont, de l'expérience que j'en ai, des structures qui tournent un peu à vide. Comment mener de manière efficace un débat local autour d'un projet de territoire ? Il ne s'agit pas de discuter de façon générale de ce qui est bien et de ce qui n'est pas bien, mais de discuter du concret. Il faut définir un objet de débat sur ce que l'on veut pour le territoire. Quelle place donner à la réindustrialisation, à la création d'emplois, à la lutte contre le chômage ? Qu'est-ce qui est légitime pour une grande partie de la société et des décideurs ? Et quelle place donne-t-on à d'autres objectifs qui, dans leur mise en œuvre, sont contradictoires avec ceux-là ? Comment décider pour que le débat ne tourne pas à vide ? Il faut se donner comme objectif de trancher sur des questions concrètes.

Question : Comment peut-on informer et associer les élus ? On demande aux gens d'être disponibles pour la concertation alors que les élus eux-mêmes manquent de temps. Il y a une forme de contradiction : les gens ont envie d'être investis et s'intéressent tout en étant toujours à la peine de trouver le bon moment pour participer.

Sur la question du temps, on a à la fois des projets qui, à un moment donné, vont solliciter des gens sur un temps très court et très précis et en même temps des documents d'urbanisme et des projets d'urbanisme qui s'étendent sur cinq à dix ans.

Est ce qu'on fait participer des gens pendant une année sur un objet extrêmement précis et sur lequel ils vont apprendre des choses, accroître leurs propres compétences et en même temps abonder le projet ? Comment utiliser cela pour faire bouger les lignes ?

Il y a aussi la difficulté de la mise en harmonie de l'ensemble des politiques publiques. Tant qu'on ne prendra pas la mesure de la question écologique, qui va être dominante dans les prochaines années, cela posera des difficultés.

Réponse : L'important, ce n'est pas que toute la population participe, c'est impossible et cela n'apporterait pas grand chose. L'important, c'est que tous ceux qui veulent participer puissent le faire, qu'il n'y ait pas de point de vue qui soit absent du débat, qu'il n'y ait pas de frustration par rapport à cela. Il faut également que les citoyens aient le sentiment qu'on respecte leur parole, qu'on écoute leurs arguments.

Qu'est-ce qui est intéressant finalement ? Ce n'est même pas la question de la démocratie, c'est la question de savoir ce qu'on fait pour guider les évolutions de la société et du territoire. La démocratie est une question extrêmement importante, mais elle est finalement secondaire. La difficulté, c'est la mise en œuvre de la logistique, de l'agencement de l'animation sur le temps relativement long de la procédure. Certains dispositifs participatifs peuvent apparaître comme des procédures ponctuelles : un débat sur un PLU peut être suivi d'une concertation sur tel projet sans qu'il y ait nécessairement de lien ou de continuité. Il faut donc que les citoyens ou les acteurs collectifs qui le souhaitent aient le sentiment qu'ils sont dans une démarche permanente, avec des moments où il ne se passe rien parce qu'y a pas lieu que l'on débatte, mais qui reste cohérente autour du projet de territoire.

Ce projet de territoire est pensé à différentes échelles territoriales (de l'échelle très locale à l'échelle planétaire) mais ce qui parle aux gens, c'est le territoire tel qu'ils le vivent. Le projet de territoire doit être cohérent dans sa déclinaison dans des actions concrètes et aussi avec des enjeux nationaux, européens et planétaires. C'est là que les élus jouent un rôle extrêmement important : c'est à eux de porter cette cohérence dans le temps de leur mandat, de répondre à ces objectifs et de convaincre le maximum de participants qu'il y a des bonnes raisons de participer.

Question : Certains territoires ont beau essayer de participer à des espaces de débats qu'on peut mettre en place, ils n'ont pas les moyens d'agir au niveau où ils le souhaitent. L'exemple typique est le cas de l'agriculture où l'État ne met pas en place d'espaces de discussion sur le modèle agricole que certains acteurs souhaiteraient voir évoluer. Ces acteurs finissent par se radicaliser parce qu'ils ne se sentent ni entendus ni compris. Il manque certains échelons de dialogue pour que des sujets soient travaillés.



Réponse : Je suis tout à fait d'accord avec votre constat. Mais pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de véritables débats sur ce que doit être l'agriculture maintenant et dans l'avenir ? Parce que les partisans du modèle agricole majoritaire, l'agriculture conventionnelle, s'y opposent avec une grande efficacité. C'est très géopolitique de continuer à utiliser le territoire dont ils ont besoin pour produire (toujours de la même façon) et ils utilisent pour cela des moyens qui relèvent d'actions de lobbying, de réseau, de la proximité politique, de la communication etc.. Tant qu'une force supérieure ne les obligera pas à évoluer, qu'elle vienne du monde politique, de la société ou de la consommation des Français, ils continueront à le faire.

Aller plus loin

Cette thématique fait écho au sein de votre structure, territoire ou groupe local ? N'hésitez pas à organiser un atelier sur le sujet! Plus de renseignements ici.

